



L'agriculture biologique et le partenariat RIL

Présentation du 10 février 2017



grand parc 2030

Le SYMALIM en quelques chiffres

17 collectivités membres du syndicat mixte

**Gestion transversale des espaces depuis le 1/1/2017 (SDCI):
Grand Parc, Canal de Jonage, Grand Large, la Rize**

1er espace vert métropolitain **2 200 ha**

500 ha d'agriculture

800 ha de forêt gérée durablement

550 ha de plan d'eau

4,5 M d'€ de participations statutaires de Fonctionnement

1 M d'€ de participations statutaires d'Investissement

4 vocations sociales du Grand Parc



Préserver, valoriser,
sensibiliser au
patrimoine naturel

grand parc 2030

4 vocations sociales



Maintenir le champ
d'expansion des
crues du Rhône



Préserver
la ressource en
eau potable



Garantir l'accès de tous
les publics pour des
activités physiques,
de loisirs et culturelles

Grand Parc 2030 : la stratégie-guide



une démarche politique initiée en 2014 :

- Prendre le relais du plan directeur 2005-2015
- Réaffirmer les quatre fonctions inaliénables
- Miser sur la complémentarité des échelles et des acteurs

AXE 1

Demeurer un écrin d'eau et de biodiversité

AXE 2

Développer l'offre culturelle, l'éducation et la formation à l'environnement

AXE 3

Valoriser une offre de tourisme et de loisirs d'échelle métropolitaine

AXE 4

Promouvoir et cultiver le capital santé

AXE 5

S'inscrire dans le réseau des espaces naturels et des grands parcs d'échelle métropolitaine

AXE 6

Refonder le modèle économique sur des partenariats et la valorisation des ressources du Grand Parc

Vers quelle agriculture ?

Etre un **espace d'expérimentation**
une **vitrine de pratiques innovantes** à l'échelle du territoire :

- **+ de 50 % en agriculture biologique sur 500 ha cultivés**

protéger de la ressource en eau potable,

préserver les milieux naturels,

développer l'activité économique,

contribuer à une **alimentation plus saine.**

- la **gestion pastorale,**

- les **circuits courts,**

- le **maraîchage.**

Une Charte qualité et un Label

1 CHARTE QUALITÉ, 4 OBJECTIFS

1 PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Ce label est avant tout un moyen de préserver l'eau potable et de protéger la biodiversité. Les adhérents doivent s'inscrire dans une démarche qui privilégie les produits AB et qui respecte l'environnement.

2 RELOCALISER L'ÉCONOMIE

Créer des filières économiques courtes c'est supprimer les intermédiaires pour améliorer les revenus des producteurs et garantir des prix abordables au consommateur.

3 VALORISER LE TERRITOIRE

Le siège social de l'exploitation et les lieux de conditionnement doivent se situer à moins de 100 Km du Grand Parc.

4 CRÉER DU LIEN ENTRE PRODUCTEUR ET CONSOMMATEUR

La vente directe, c'est avant tout favoriser le contact humain ; c'est aussi faire comprendre le métier et le savoir-faire du producteur et informer de la qualité et des provenances des produits.



Convention d'utilisation du label
« Les Saveurs du Grand Parc »

LE SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU GRAND PARC MIRIBEL JONAGE, dont le siège est situé chemin de la Bletta, 69 120 Vaulx-en-Velin, représenté par son Président, Jérôme STURLA, dûment habilité par délibération du comité syndical du 23 juin 2015, désigné dans ce qui suit : - SYMALIM - ,

LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE GESTION DES ESPACES PUBLICS DU RHONE AMONT, dont le siège est situé chemin de la Bletta, 69 120 Vaulx-en-Velin, SPL au capital de 670 000 €, représentée par son Directeur Général Monsieur Didier MARTINET, désigné dans ce qui suit - SEGAPAL - ,

D'une part,

Et, (Prénom et NOM), (Profession/ gérant de la société), domicilié(e), se déclarant habilité(e) à signer la convention,

D'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Produits concernés

La présente convention d'utilisation du label « Les Saveurs du Grand Parc », concerne exclusivement les produits suivants (cocher la ou les cases correspondantes) :

Les produits céréaliers ou des produits dérivés ; Préciser : _____ ;

Les fruits/légumes ou des produits dérivés ; Préciser : _____ ;

Le miel ou des produits dérivés ; Préciser : _____ ;

grand parc
miribel jonage

Chemin de la Bletta
69 120 Vaulx-en-Velin
FRANCE

www.grand-parc.fr



Les partenaires de la Marque/Label

Producteurs

Agriculteurs (fromages,
céréales, ...)

SYMALIM
(miel, farine,...)

Mme Cittadini
(PPAM-huiles essentielles)

Transformateurs

Brasserie Dulion
(brasseur)

Moulin Marion
(meunier)

Distributeurs

RIL

Les restaurants du Grand
Parc

Cuisine itinérante
(épicerie – traiteur)

Eco festival Woodstower



Un partenariat fédérateur : du champ à l'assiette



Consom-
-mateurs

RIL

pâtes bio
maison

Moulin Marion
Farine
blé dur bio

SYMALIM
Grand Parc

Terrain

Agriculteur

Blé dur Bio

Agriculteur

Blé dur Bio



La stratégie en actions ...

Diffuser les valeurs et objectifs du parc
des produits bio et/ou locaux

PPAM / gestion pastorale / vente de viande



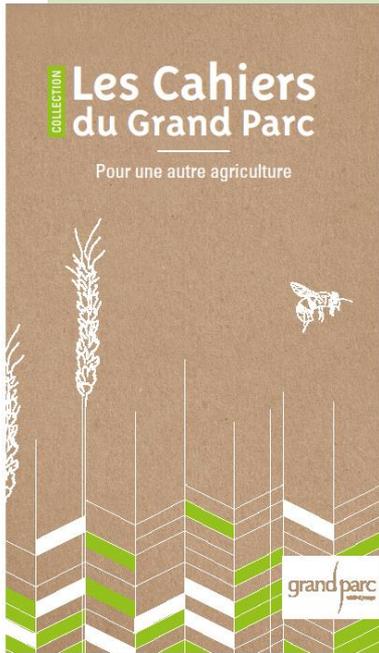
- Innover : une dimension laboratoire
Partenariat ISARA / bière de C.Bellet
- Sensibiliser nos publics / événementiels
Stand 0km sur l'écofestival Woodstower



- Inciter à l'évolution des pratiques :
des agriculteurs impliqués
P. Vacher : maraîchage / vente de produits
JC. Geoffray : fromages à la ferme / mise en
tourisme

des outils de porté à connaissance

Grand public



expositions ,
Cahiers,
sets de tables,
flyers,...



Institutions et partenaires

Lancement du Volet ENA de la
Stratégie-guide Grand Parc 2030
9 mars 14h30-16h

